

Père Jean Basset, résident à Saint Briec, est né en 1928 dans une famille de Quessoy, il a été ordonné prêtre en 1952.

Quel a été votre parcours scolaire ?

J'ai commencé à l'école des sœurs à Quessoy puis j'ai très vite rejoint l'école des frères. En 1939, je suis entré au Petit Séminaire de Quintin, j'avais onze ans, c'était la période de la guerre. On rentrait à l'école en septembre et on revenait à la maison seulement à Noël. Nous étions une trentaine par classe, tous avec une question sur la vocation. De-là, je suis allé au Grand Séminaire, j'ai fait une année de service militaire puis revenu au séminaire où j'ai été ordonné en 1952, dans la chapelle du Séminaire, nous étions dix-sept à être ordonnés en même temps. Je suis parti deux ans à Rome pour suivre des cours de droit canonique, tous les cours ainsi que les examens étaient en latin.

D'où vous est venue la vocation d'être prêtre ?

J'ai toujours eu la vocation, j'ai eu la chance d'être dans une famille chrétienne, dans une paroisse priante et des écoles chrétiennes. On m'a dit plus tard que déjà tout petit, je jouais au prêtre, je faisais les gestes de la messe tout seul ou avec d'autres. Ma famille n'a pas été surprise par mon désir de devenir prêtre, elle en était très heureuse. Au Petit Séminaire, je n'ai jamais eu de doute sur ma vocation.

Quel a été votre parcours de prêtre ?

Après mes deux années à Rome, j'ai été nommé sur la paroisse Saint Malo à Dinan, nous étions trois : le curé et deux vicaires. J'étais en même temps aumônier de la clinique de la Sagesse qui était proche du presbytère. Une fois, j'ai été appelé en pleine nuit pour donner le sacrement des malades à quelqu'un qui allait mourir, trois jours après, la personne quittait la clinique bien portante. Cela m'a marqué pour la vie.

Je suis venu à Saint Briec sur la paroisse cathédrale, nous étions sept prêtres ; de-là, j'ai été nommé professeur de droit canon au séminaire, en plus on m'a donné à enseigner des choses que je n'avais jamais apprises : les raisons de croire, la morale fondamentale, la foi, l'espérance, la charité...il fallait que je travaille ces questions avant de les enseigner. Durant cette période, il y a eu le Concile souhaité par le Pape Jean XXIII. Nous étions enthousiastes. En 1969, l'évêque de Saint Briec et Tréguier convoque un synode mais la session devient très compliquée et très tendue, le synode impose en février 1970. De nombreux confrères ont quitté leur ministère, pour ma part, j'ai vécu une crise de la foi durant quatre années. J'étais complètement noué physiquement mais aussi moralement. Je me suis imposé ce que je disais aux autres : « *dans le brouillard, on ne change jamais de direction...* » Ayant découvert le Père de Foucaud, j'allais chaque nuit faire un temps d'adoration durant une heure. Tout doucement, j'ai retrouvé une foi d'enfant qui ne m'a jamais plus quitté. Puis je fus nommé responsable prêtre, au niveau national, des Fraternités Séculières Charles de Foucaud.

Mon parcours m'a amené sur la paroisse de Binic où je suis resté dix-sept ans puis neuf ans sur la paroisse de Châtelaudren. L'évêque m'a demandé de m'occuper de l'officialité au niveau des diocèses bretons. C'est le tribunal ecclésiastique chargé par l'évêque, de rendre la justice en particulier pour la déclaration d'invalidité de tel ou tel mariage d'abord pour le diocèse puis la Bretagne. Mission que j'ai accomplie durant 45 ans.

Pardonner les péchés vous rend-il heureux ?

Quand je suis devenu prêtre je me suis donné à la Vierge Marie, tout est à Elle, tout lui appartient... Mes différents pèlerinages à Medjugorje m'ont permis d'être témoin de conversions extraordinaires. J'ai été émerveillé par la Bonté du Seigneur. Je suis heureux de donner le sacrement de pénitence. Plus ça va, plus je crois que Dieu est miséricordieux. « *Il suffit qu'on entrouvre un tout petit peu la porte, comme dit le Pape François, pour que Dieu s'y introduise et vienne nous pardonner* ». Si les gens savaient combien Dieu est heureux de pardonner. Son Fils Jésus a donné sa vie pour le pardon des péchés. Le sacrement de pénitence est le sacrement de la vie spirituelle, l'âme devient délicate. Se confesser permet de retrouver la joie, de se libérer du poids que l'on traîne parfois depuis si longtemps, depuis son enfance. Le sacrement de pénitence est aussi le sacrement de guérison.

Interview mené par Brigit LE ROUX